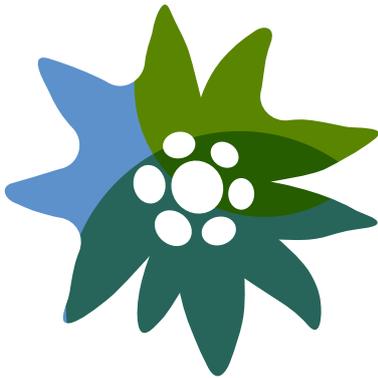


Parc national
de la Vanoise



ans

Dossier de presse





Ensemble, célébrons le Parc national de la Vanoise !



En 2023, le Parc national fête ses 60 ans...

Cet anniversaire, c'est d'abord une fête qui se déclinera en rendez-vous et rencontres tout au long de l'année, dans un esprit de convivialité, de

découverte et de partage. L'équipe du Parc s'est mobilisée à cette fin et nous ferons également une large place aux initiatives locales.

Un anniversaire, c'est aussi l'occasion de se retourner sur le chemin parcouru en rappelant l'incroyable aventure humaine qu'a constituée la création de ce premier parc national français et en revenant sur les grandes réalisations de ces six décennies.

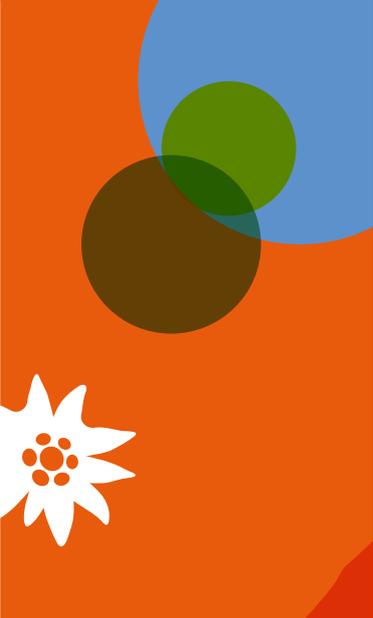
C'est bien sûr imaginer et préparer l'avenir car le Parc a toujours été un acteur de son temps. Cette année doit permettre de mobiliser toutes nos forces. Les hommes ont changé, la nature et le monde aussi: la Vanoise fait face à de nouveaux défis et c'est ensemble – institutionnels, professionnels économiques, associatifs, habitants bien sûr – que nous y répondrons et que nous écrivons les prochaines pages de son histoire. Parce que le Parc est l'œuvre et le bien de tous.

Alors que le Conseil d'administration vient de valider la feuille de route « Envie de Vanoise », cet anniversaire sonne comme un rendez-vous pour aller plus loin.

Avec dévouement,

Rozenn Hars

Présidente du conseil d'administration du
Parc national de la Vanoise



Envie de Vanoise



Préparer l'avenir...

La dynamique « Envie de Vanoise » a permis en 2022 l'émergence de nouveaux projets dans la continuité des chantiers « Bien vivre ensemble en Vanoise ».

Nous voyons dans ce nouvel élan et les nombreux échanges que cette dynamique a suscités que le Parc représente la vie de la haute montagne sous bien des aspects. On voit aussi qu'il s'agit d'un travail au long cours. Il convient, à ce sujet, de souligner le formidable travail accompli et de saluer la mobilisation en faveur de ce massif d'exception.

Le Parc doit préserver et amplifier son esprit d'ouverture qui est aujourd'hui sa force : les collectivités ont besoin du Parc et le Parc a besoin des collectivités. La participation de la préfecture et des services de l'État à cette dynamique doit aider le Parc à avoir toute sa place, à assurer l'adéquation entre la préservation de la biodiversité, d'une nature exceptionnelle et l'ancrage dans une activité socio-économique vitale au territoire, et ceci dans un contexte de changement climatique et de transition énergétique.

François Ravier

Préfet de la Savoie
Commissaire du Gouvernement





60 ans d'action

un établissement prêt à répondre



1 Réunissons et fêtons notre famille dans cet espace préservé qui fait notre fierté!

En 60 ans...

- Des centaines de **professionnels de la montagne**: agents du Parc, gardiens de refuge, guides, accompagnateurs, moniteurs de ski et de pratiques sportives,
- Des générations d'**acteurs de l'économie territoriale** – agriculteurs, commerçants, acteurs du tourisme, entrepreneurs... – et de **scientifiques** spécialistes de la biodiversité,
- Des dizaines de milliers d'**habitants** permanents et de **résidents** occasionnels et secondaires amoureux de leur village d'origine ou d'adoption,
- Des centaines de milliers de **visiteurs** et de **vacanciers** avides de plein air et de montagne préservée...

Tous ont bâti cette grande famille autour de la Vanoise et de son Parc national.

Réunissons-la et fêtons-la dignement, car par-delà ses moments de sérénité comme de divergences, elle nous soude dans cet objectif commun: **offrir à notre territoire comme à l'ensemble de nos**

concitoyens l'accès à une montagne de nature et d'humanité préservées, forte des valeurs de travail, de respect, de rencontre et de ressourcement.

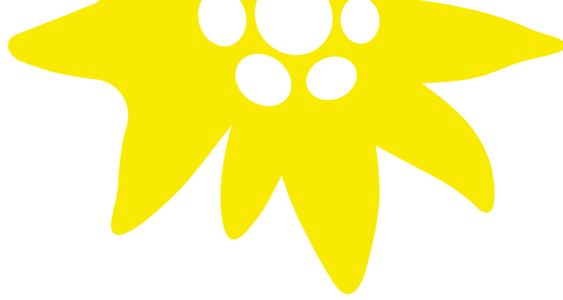
C'est pourquoi, il a été proposé au-delà des animations et évènements organisés par l'établissement lui-même et largement ouvert à l'ensemble des acteurs, de mettre en place un **appel à initiatives** permettant à l'ensemble du territoire, aux partenaires publics ou privés, de proposer des actions labellisées « **60 ans, Vanoise au cœur** » pour que cet anniversaire soit celui de l'ensemble du massif de la Vanoise et pas seulement celui de l'Établissement public.



Ce soixantenaire sera festif et collectif!

Le Parc national de La Vanoise invite les acteurs de son territoire, de Savoie et de l'arc alpin à proposer et organiser des actions.

Les projets en lien avec la nature, la biodiversité, le paysage, la montagne, le terroir, la vie dans les vallées du massif de la Vanoise, portés par tous types d'acteurs privés ou publics, peuvent être proposés au titre de cet appel à initiatives. Les actions labellisées « 60 ans, Vanoise au cœur », associées aux actions proposées par le Parc national et ses agents, permettront de placer cette année 2023 sous le signe du partage, de la découverte, et de la convivialité!



aux *nouveaux enjeux*

2 Imaginons l'avenir, forts de 60 ans d'expérience, de recherche et d'innovation

Attentive aux évolutions, aux progrès comme aux soubresauts du monde, **la Vanoise et son Parc ont toujours été acteurs de leur temps**, des Trente Glorieuses à la prise de conscience de la fragilité de notre planète, des premières décennies du tourisme de masse aux défis climatiques et environnementaux.

Témoignons ensemble de sa vitalité intacte et renouvelée pour envisager l'avenir, en nous appuyant sur les richesses acquises et les énergies d'aujourd'hui.

Démontrons qu'elle est pour son territoire un levier pour **répondre aux défis humains et environnementaux à venir**.

À cette fin, des temps forts seront proposés toute l'année pour mettre en avant les initiatives qui nous projettent sur les enjeux de demain, innovations techniques ou scientifiques, séminaire de réflexion sur « **Envie de Vanoise** », journées participatives autour de la connaissance et restitutions scientifiques.

3 Partageons cette richesse, dans l'esprit et le respect des lieux, avec le plus grand nombre

Depuis 60 ans, la Vanoise et son Parc offrent aux publics du monde entier un territoire de montagne aux **patrimoines d'exception**, accessible, à la fois **haut-lieu de la biodiversité, riche de ses villages et de ses habitants** et d'une grande diversité d'accueil et de pratiques sportives, de loisirs et contemplatives.

Tout au long de l'année, nous rappellerons à tous toute **la magie d'un territoire porteur de sens et de solidarité, de découverte et de plaisir** au cœur d'un monde en tension.

De nombreuses animations proposées par les agents du Parc ou nos partenaires perleront le calendrier 2023, auprès de différents publics et sur de nombreux thèmes pour **favoriser le partage au plus grand nombre** de cette biodiversité extraordinaire et de la réalité économique de ce territoire de montagne. Parce que faire connaître et donner à vivre l'expérience est la meilleure manière d'amener nos concitoyens à partager la nécessité de préserver ce patrimoine commun.



Un Parc national, *c'est quoi?*

Un réseau de 11 parcs nationaux

Le massif de la Vanoise a été le premier à obtenir la reconnaissance de parc national, par un décret du 6 juillet 1963. Quelques mois plus tard, le Parc national de Port-Cros voyait le jour, suivi de neuf autres territoires d'exception. En France, il existe aujourd'hui onze parcs nationaux : la **Vanoise** (1963), **Port-Cros** (1963), les **Pyrénées** (1967), les **Cévennes** (1970), les **Écrins** (1973), le **Mercantour** (1979), la **Guadeloupe** (1989), **La Réunion** (2007), la **Guyane** (2007), les **Calanques** (2012) et le **Parc national des forêts** (2019).

Dans les Alpes, les trois parcs – **Vanoise, Écrins et Mercantour** – concourent, par des actions propres et des initiatives communes à défendre **l'exception alpine**. Dans cette ambition, ils collaborent avec les pays voisins, et en particulier avec le Parc national du Grand Paradis.

Les parcs nationaux rayonnent à l'international et participent à ce titre à l'image et à l'identité de la France. Ils contribuent à l'élaboration et à l'animation des politiques, plans et programmes nationaux. À titre d'exemple, le Parc national de la Vanoise participe au Plan Biodiversité 2020, au Plan national Loup et activités d'élevage, à la veille sanitaire, et anime, en qualité d'expert, le groupe national Bouquetin.

Un parc national est **une terre d'exception**, du fait d'une combinaison remarquable d'éléments et caractéristiques géologiques, de biodiversité et de dynamique des écosystèmes mais aussi d'activités humaines et de paysages.

Un parc national est ainsi **un établissement public**, doté du pouvoir réglementaire et de missions propres qui lui sont dévolues pour préserver ces patrimoines, aussi exceptionnels que fragiles, dont il a la responsabilité.

Un parc national est **un territoire qui vit, qui évolue et qui réagit**, où se côtoient différentes espèces, où se mélangent d'innombrables nuances de couleurs, celles de la terre, du ciel, des roches, des pâturages, des forêts...

Ce sont **des équipes** qui se mettent au **service de la nature**, pour la préserver, la faire découvrir, mieux la connaître, anticiper ses évolutions. Mais pas seulement... Parce qu'un Parc national, c'est bien sûr un territoire qui se mobilise et qui œuvre pour, et avec, **les femmes et les hommes** qui y vivent, y travaillent, y créent toutes ces richesses inestimables que sont les **savoir-faire, les traditions et modes de vie, les valeurs, le bâti...** Et c'est un territoire généreux qui accueille des milliers de visiteurs chaque année.

Un Parc national, c'est ainsi **un bien commun** à préserver et à partager et c'est **une œuvre partenariale et collective** qui associe l'État, les collectivités locales, l'ensemble des acteurs locaux, les habitants et les visiteurs, dans un projet de territoire, vivant et dynamique, qui met au cœur l'homme et la nature, indissociables.



© PNV - Jessica BUCZEK

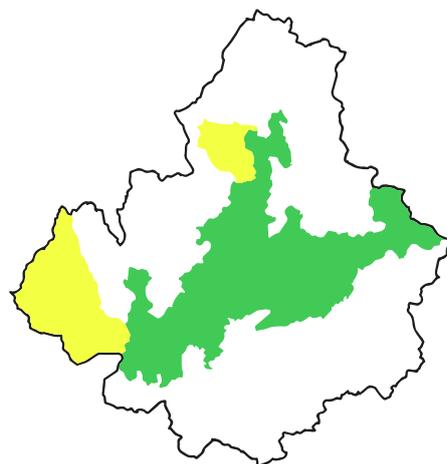
Quelques repères et définitions

- **Les textes** : loi du 22 juillet 1960 portant création des parcs nationaux, loi du 14 avril 2006 sur la gouvernance des parcs nationaux et leur rattachement à l'Office national de la biodiversité.

- **Cœur de parc et aire d'adhésion** : l'entité « parc national » est composée d'un cœur et d'une aire d'adhésion aux modalités de gestion différentes mais complémentaires.

Le Parc national de la Vanoise

en quelques *mots*
et **chiffres**



Le Parc national de la Vanoise est situé dans les **hautes vallées de la Maurienne et de la Tarentaise**. Il comprend une centaine de sommets dépassant les 3000 m d'altitude.

Il abrite la plus grande colonie française de bouquetins et une faune de montagne diversifiée: **chamois, lièvres variables, marmottes, tétras-lyres, ainsi que des renards, fouines, chauves-souris**; et 125 espèces d'oiseaux nicheurs, parmi lesquels le **gypaète barbu** et l'**aigle royal**. Environ **1400 espèces végétales** sont recensées dont 65 sont protégées (chardon bleu, corthuse de Matthiolo).

Le Parc national possède un patrimoine culturel très riche, marqué par la **vie agropastorale** (gravures rupestres, architecture d'altitude, pierres fortes...).

- **2008 km²**
dont **530 km²** en cœur de Parc
- **25 communes**
dont **20** en cœur de Parc
- **73 agents permanents**
et **30 agents saisonniers**
- **400 km de sentiers balisés**
- **40 refuges** en cœur de Parc national
- **5 réserves naturelles** contiguës au Parc national
- **65 espèces protégées**
- **8 M€** de budget en 2022



Hervé Gaymard

Président du Conseil départemental de la Savoie

Depuis la première délibération approuvant la création, le Département s'est mobilisé et a accompagné cette belle œuvre collective que représente le Parc national de la Vanoise.

60 ans! Une telle relation, faite de passion et d'engagement, est un parcours à part entière, avec son relief, ses pauses, quelques discussions en cours de route... Mais jamais nous n'avons cessé d'avancer. Ainsi, après

les malentendus lors de l'élaboration de la charte en 2012, nous avons su renouer le dialogue et nous nous sommes attelés à redéfinir un itinéraire commun.

Cette longue marche, entamée en 2015, n'a pas empêché le Parc de poursuivre ses missions fondamentales et donner satisfaction à celles et ceux qui vivent ou parcourent son territoire.

Le Parc national est un outil formidable pour préserver et valoriser nos patrimoines, pour développer la connaissance, sensibiliser et éveiller aux enjeux environnementaux et climatiques. Mais plus que cela, le Parc est un acteur au service du territoire, aux côtés du Département, des communes, de l'ensemble des acteurs locaux et des habitants et avec le soutien de l'État.

Je remercie chaleureusement les femmes et les hommes qui ont œuvré et qui peuvent être fiers du travail accompli.

Aujourd'hui, il s'agit de construire l'avenir et de trouver les meilleures réponses aux défis majeurs que nous connaissons, qu'ils soient environnementaux, sociaux, économiques ou culturels. Ensemble, nous réussissons.

Le Parc

une aventure humaine

Le Parc national de la Vanoise est né de la convergence de trois motivations: la protection du patrimoine naturel, la préservation de la haute montagne et la sauvegarde de la culture paysanne et montagnarde. Depuis, le Parc n'a cessé d'agir, d'évoluer et de s'adapter.

Raconter le Parc, c'est comme égrener une série d'histoires le soir à la veillée, celles de femmes et d'hommes passionnés qui se sont mobilisés et qui ont œuvré, sans relâche, pour que le Parc soit ce qu'il est aujourd'hui.

Vers la création...

C'est **dans les années 1920**, alors que se crée en Italie le Parco Nazionale Grand Paradiso, que l'on commence à s'émouvoir de la raréfaction du bouquetin. Dès lors, vont se succéder des personnalités diverses qui, déterminées, vont porter ce projet sur les fonts baptismaux.

Parmi eux, bien sûr, le **Dr Couturier**, qui mobilise autour de lui les chasseurs et qui conçoit un premier projet de « parc » ou de « réserve ». Les alpinistes aussi – particulièrement la section maurienne du CAF – s'inquiètent de la disparition du chamois dans les Alpes françaises et se mobilisent peu à peu.

Il faut attendre l'après-guerre pour entendre parler d'un « parc national de Savoie » et **Gilbert André** est le premier à élaborer un projet global pour sauver les espèces mais aussi la montagne et les hommes qui y vivent. Émerge alors l'idée d'un « parc national culturel » dont l'objet serait de lutter contre l'exode rural sous peine de voir les pratiques agropastorales traditionnelles disparaître au même rythme que le bouquetin... Le message est clair: en plus de la protection de cette nature exceptionnelle, il faut aider les montagnards à rester au pays.

Lorsque le ministère demande une enquête préliminaire, c'est **Denys Pradelle**, architecte urbaniste de Courchevel, qui est missionné et qui s'empare du sujet pour le mener jusqu'à la création. Il œuvrera de nombreuses années. **1960**, enfin, le Ministère confie à la Direction générale des Eaux et Forêts la préparation du projet de loi. Les élus savoyards soutiennent le projet et en 1962, toutes les collectivités émettent un avis favorable. Elles sont suivies par la Chambre d'agriculture, la Chambre de commerce et d'industrie, le Conseil général.

L'époque des pionniers: l'aménagement de la montagne

6 juillet 1963: enfin, le Parc national de la Vanoise est créé... et tout est à inventer!

Joseph Fontanet est le premier président du Parc et **Maurice Bardel** en sera le premier directeur. Avec lui, les montagnards s'approprient l'outil et prennent les choses en main. La première équipe est sur pied en 1964 et, pour chacun des 36 gardes-moniteurs embauchés (il faudra attendre 1981 pour que deux gardes-monitrices intègrent l'équipe), c'est le début d'une grande aventure, voire d'un sacerdoce. Rendre le Parc visible, installer les refuges, améliorer les accès: du matin au soir et sur tous les fronts, les agents sillonnent le territoire, le balisent, l'aménagent...

La protection et la connaissance scientifique, ambitions premières du nouveau Parc

Parallèlement, on commence à organiser la protection de la faune et de la flore. Il s'agit bien sûr de protéger le bouquetin, animal fétiche, mais aussi les grands rapaces et les galliformes. On attendra quelques années avant de s'intéresser véritablement à la flore. Un premier état des lieux est réalisé. D'une logique de protection, on évolue rapidement vers la connaissance. Un conseil scientifique est mis en place en **1964** et le premier tome des travaux scientifiques paraît en **1970**.



L'amélioration de la connaissance permet d'affiner les actions de gestion mises en place avec les partenaires et bien sûr, d'informer les acteurs locaux, les habitants, les visiteurs et l'ensemble de la communauté scientifique.

Une mise à l'épreuve: l'affaire de la Vanoise

Très vite, les grandes questions et divergences apparaissent: comment concilier les différents objectifs, parfois contradictoires?

Quelles activités autoriser dans le parc? Et bien sûr, quelle place pour l'activité Neige qui connaît un développement fulgurant?

C'est alors qu'éclate, **en 1969**, « l'affaire de la Vanoise »: de nombreuses personnalités, des associations de protection de la nature, les habitants se mobilisent pour défendre l'intégrité du Parc lorsque la station de sports d'hiver de Val Thorens veut s'étendre sur le glacier de Chavière et le vallon de Polset. Cette affaire de la Vanoise, avec une mobilisation sans précédent, a cristallisé certaines oppositions mais elle a eu le mérite de positionner et d'affirmer la vocation du Parc. Beaucoup y ont vu une première manifestation de l'écologie politique, alors naissante.

Le développement du tourisme dans les vallées

Bien au-delà de ce qui avait été prévu, la création du parc fait exploser la fréquentation: on attendait 5000 visiteurs, on en a 500 000!

Les gardes sont sollicités de plus en plus pour expliquer, orienter, conseiller...

C'est ainsi que naît l'idée du premier programme de visites guidées en **1970**. L'accueil des visiteurs devient rapidement une mission essentielle et le Parc développe les refuges (c'est une de ses spécificités), les activités, l'information, la sensibilisation, en direction de visiteurs de plus en plus nombreux. En 2006, un programme de randonnées découverte adaptées aux déficiences motrices et visuelles est mis en place.

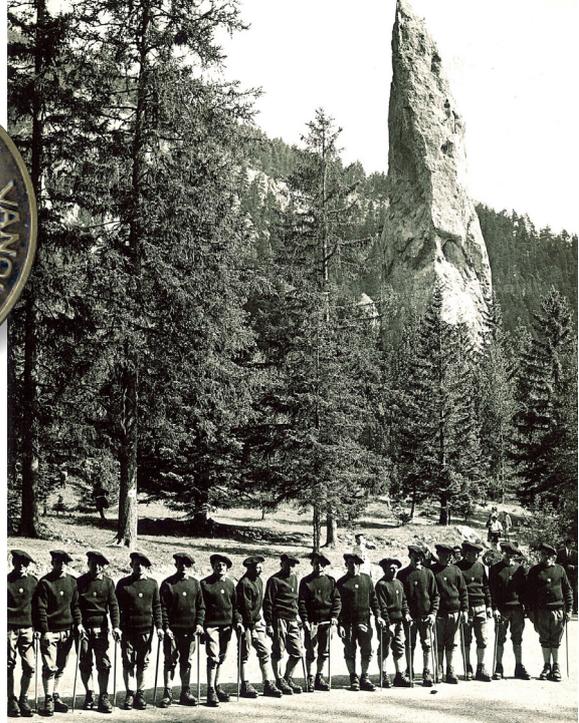


Photo haut: inauguration du Parc national de la Vanoise le 26 juin 1965 au monolithe de Sardières. ©PNV - François GROS

Photo bas: Ascension de la Grande Casse (3855 m) en 1965 par une équipe d'agents du Parc national de la Vanoise. ©PNV - François GROS

Les années 2000: une nouvelle gouvernance

La loi de 2006 rebat les cartes de **la gouvernance et de l'organisation** des parcs nationaux avec la définition d'espaces différenciés (cœur et aire d'adhésion) et l'élaboration d'une charte associant les acteurs locaux dans un projet partenarial autour du Parc. Un travail s'engage localement.

En 2015, le projet de charte crée des remous: 26 des 29 communes de l'aire optimale d'adhésion émettent un avis défavorable et des mécontentements s'expriment.

Un audit-médiation, initié par le conseil départemental de la Savoie en 2016, permet alors de mettre à plat les attentes du territoire vis-à-vis du Parc et d'engager 17 chantiers en concertation étroite avec les acteurs locaux. Cette dynamique **participative** nommée **Bien vivre ensemble en Vanoise** a permis de renouer et de réinscrire pleinement le Parc dans le territoire. La démarche se poursuit actuellement avec un acte II **« Envie de Vanoise »**. Une consultation citoyenne menée en 2022 a suscité une vaste mobilisation pour co-construire une nouvelle feuille de route du territoire et du Parc.

Quelques actions majeures du Parc

Il serait impossible de résumer 60 ans d'actions du Parc national de la Vanoise mais on peut évoquer quelques actions majeures et emblématiques. Elles sont le résultat d'une coopération engagée avec de nombreux partenaires. Elles ont toutes vocation à transmettre notre bien commun aux générations futures, à assurer une bonne coexistence des usages et le maintien d'activités économiques durables, essentielles au territoire.

Flore: 1400 espèces inventoriées et protégées

© PNV - Thierry Faivre



Le chardon bleu fait l'objet de toutes les attentions mais les efforts se portent sur l'ensemble des 1400 espèces afin d'améliorer la **connaissance** et **assurer leur protection**. Ceci passe par un travail quotidien des équipes et par des actions et programmes précis, notamment: mise en place d'un **inventaire**, veille pour certaines **espèces protégées et/ou menacées** (gagée de

Bohême, androsace septentrionale...), travail sur la **flore méconnue**... Cette connaissance permet d'**adapter les mesures de gestion**, mais aussi de **partager** et **sensibiliser**. Les données sont mises à disposition des communes via le site GeoNature et partagées avec le public sur le site BiodiVanoise ou avec le guide de la flore de Vanoise.

Le soutien à l'agriculture et au pastoralisme

Le maintien d'une agriculture économiquement viable et respectueuse des patrimoines constitue un enjeu fort pour le Parc. Parmi les actions importantes, on peut citer **les contrats environnementaux sur les alpages**, les contrats et actions pour préserver **les prairies de fauche d'altitude**, plusieurs **mesures d'accom-**

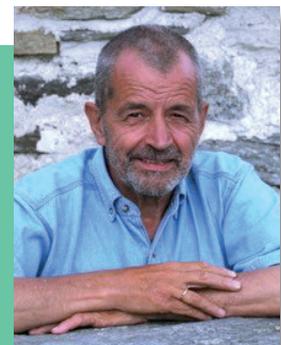
pagnement face à la prédation (dispositifs d'effarouchement, constats de prédation...). Concernant les alpages, le Parc accompagne les éleveurs en cœur de parc: héliportages, actions pour faciliter le logement des bergers, adaptation au changement climatique... **Des innovations** sont également menées en lien avec les acteurs du monde agricole. Un projet de recherche avec l'ENSAL a permis de concevoir **le Tatou**, solution d'hébergement des bergers en alpage. Par ailleurs, pour répondre au besoin de **traitement des effluents liés à la fabrication de Beaufort**, le Parc et les exploitants du GAEC du Vallon (Bessans) ont étudié en 2021 la faisabilité d'un système de méthanisation en site isolé et saisonnier. Le méthaniseur sera mis en route en 2023.

François Letourneux

Président d'honneur du comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN France)

J'ai assisté à la naissance du Parc national de la Vanoise. Sa mission, qu'il remplit efficacement, a évolué au long des décennies. Il y a soixante ans, on considérait que la nature à protéger était un patrimoine éternel, immobile. On sait aujourd'hui que le monde vivant est en perpétuel mouvement, fait d'évolutions partagées. C'est la **liberté** de ce vivant à poursuivre ces évolutions, et parfois à nous surprendre, qu'il nous faut accompagner. On a choisi des emblèmes: le Bouquetin, l'Aigle royal... Mais y a-t-il une hiérarchie au sein du monde vivant? N'est-ce pas plutôt **l'égalité** qui y règne? Les insectes, les mousses, les micro-organismes du sol sont les égaux du Lys martagon ou du Chamois, aussi indispensables qu'eux au tissu d'interactions qu'est la biodiversité. Protéger la nature comme si nous agissions sur elle de l'extérieur? Non, nous appartenons à la grande famille du vivant. Une vraie **fraternité**, celle qui est la règle entre montagnards, nous lie aux plantes, aux animaux gros ou petits, au territoire.

Liberté, égalité, fraternité? Le Parc national de la Vanoise, **notre république du vivant!**





Le bouquetin, un emblème de la Vanoise

La star du Parc national de la Vanoise, c'est lui ! Il fut la raison d'être du Parc puisqu'il s'agissait de sauver l'espèce. De 60 individus, alors tous en Vanoise, la population est passée à 11000 en France. Ce résultat a pu être obtenu grâce à des actions de réintroduction (1969-1970) et par la mise en place de mesures de protection et de suivi. L'expertise du Parc est aujourd'hui unanimement reconnue. À noter également le savoir-faire et l'implication des agents qui ont mis au point des techniques respectueuses du bien-être de l'animal.

Autre espèce emblématique et menacée, le **gypaète barbu** a fait son retour naturellement en Vanoise et on compte aujourd'hui huit couples. Les actions engagées ont concerné en particulier la protection lors des périodes sensibles (nidification, ponte, éclosion...). Signalons que ce sont les enfants des écoles de Tarentaise et de Maurienne qui trouvent le nom de baptême des jeunes gypaétons ! On pourrait également citer les actions engagées en faveur du **tétras-lyre**, du **lagopède alpin**, de la **grenouille rousse**, de l'**abeille noire** et tant d'autres !

Le patrimoine bâti mieux connu, préservé et restauré

Le Parc accompagne les communes et les propriétaires afin d'**inscrire les travaux dans la tradition constructive locale**. L'action en ce domaine se manifeste par la présence d'un **architecte-conseil**, par un accompagnement administratif, par la promotion des savoir-faire traditionnels et l'édition d'un **guide pratique**.

La réalisation d'un **inventaire du bâti traditionnel d'alpage** a permis de décrire plus de 350 constructions et mis en lumière des trésors d'ingéniosité locale, de savoir-faire et d'adaptation au milieu montagnard.

Les refuges, une spécificité du Parc national de la Vanoise

Depuis la construction du premier refuge par les gardes-moniteurs, un véritable programme a été déployé. Aujourd'hui, le Parc est propriétaire de **16 refuges**. En 2006, une **charte environnementale** a été adoptée, avec des objectifs ambitieux (maîtrise de l'énergie, alimentation en eau, assainissement et gestion des déchets). D'importants **travaux de rénovation** et de mise aux normes ont été réalisés, en utilisant des **techniques nouvelles**. Le Parc a innové en expérimentant une **pile à combustible** et un stockage d'hydrogène au refuge du col du Palet, une première en France (Trophée de l'innovation « Solutions Climat » lors



© PNV - Pierre Witt

de la COP21). Les refuges du Parc sont également devenus de **véritables lieux d'éducation à l'environnement** et leur gestion a été modernisée (site Internet, réservation en ligne, brochure numérique...).

Sensibiliser, éduquer, partager...

La sensibilisation est dans l'ADN du Parc, car on ne protège jamais mieux que lorsqu'on partage. Les gardes interviennent tout au long de l'année, sur le terrain, dans les classes et au cours d'animations proposées pour créer toujours plus de liens avec les habitants et les visiteurs. **2000 enfants des écoles** rencontrent un agent du Parc chaque année, **plus de la moitié des collégiens** en classe de 6^e découvrent chaque automne la montagne et dorment une nuit en refuge. Hiver comme été, l'établissement propose un **riche programme d'animations** bien réparties sur le territoire et pour tous publics, avec notamment des animations dédiées aux personnes en situation de handicap. Ces rendez-vous figurent sur la base de données touristiques **Apidae**.

Sur les chemins...

L'aménagement, l'entretien, le balisage et l'accès au Parc ont été des missions de la première heure. Elles mobilisent toujours les équipes. **400 km de sentiers** ont été créés (ou rouverts), puis entretenus, balisés. L'élaboration d'un **schéma directeur des sentiers du Parc national de la Vanoise** a permis de définir puis de phaser les interventions et de mettre en œuvre une signalétique adaptée. Les agents sont formés aux techniques traditionnelles. En 2015, le Parc a développé un site web, **Rando Vanoise**, offrant une large

sélection d'itinéraires et de propositions de sorties nature. L'accès au Parc est aussi une priorité : après l'aménagement des points d'information sur les sites majeurs en 2000, **huit « portes de Vanoise »** feront prochainement l'objet d'une scénographie thématique, comme à Pralognan-la-Vanoise ou à Saint-André, Modane et Villarodin-Bourget pour l'aménagement du site Orgère-Polset.

Un Parc pour tous !

Garantir l'accès de la montagne et **permettre à tous la découverte et l'émerveillement** est un objectif majeur du Parc. Ceci s'est traduit concrètement par une **organisation interne** (référents handicap et formations), des **aménagements** dans quatre refuges en bord de route avec l'obtention de marque **Tourisme & Handicap**, des **outils adaptés d'interprétation** de la nature et la **mise à disposition de matériels** de déplacement spécifique.

En veille sur le changement climatique...

Diverses actions et programme sont déployés pour mieux connaître la sensibilité des espèces et des milieux. On peut citer les **dispositifs Sentinelles – Flore, Lacs, Alpages** –, mais également une **surveillance précise des glaciers**, en particulier de Gébroulaz. Le Parc participe également au **dispositif de recherche ORCHAMP**, observatoire des relations climat-homme-milieux agro-sylvo-pastoraux du massif alpin. Enfin, le **programme Phénoclim** mobilise habitants et visiteurs pour mieux connaître les effets du changement sur la flore de nos montagnes.

Les missions du Parc ont évolué depuis 1963 mais l'esprit d'engagement au service du territoire est resté, « l'esprit Parc national » ou « l'esprit Vanoise », chacun choisira. Pour cette nouvelle décennie et fort de son expérience, le Parc a écrit, avec l'ensemble des acteurs locaux, sa nouvelle feuille de route « Envie de Vanoise » pour préparer l'avenir et faire face aux défis qui doivent tous nous mobiliser. Face au changement climatique, nous devons, plus que jamais, agir, préserver la nature et inventer de nouvelles manières de vivre avec elle.

La nouvelle gouvernance prend en compte les aspirations des élus, des acteurs locaux, des habitants, des visiteurs pour que chacun puisse s'impliquer et faire que la Vanoise reste ce territoire d'exception dont nous sommes fiers.

Consultations citoyennes, conventionnement avec les communes, partenariats, appels à initiatives... sont autant d'outils que le Parc met en œuvre et développera dans les prochaines années.

Préparer *l'avenir* et construire un territoire résilient

Connaître/diffuser

La production et la diffusion des connaissances ont été l'une des missions premières du Parc, qu'il s'agisse de **biodiversité**, de **paysages**, de **pratiques ancestrales**, de **patrimoines matériels et immatériels**.

L'objectif est double: bien sûr, mieux connaître pour mieux **gérer** et **anticiper** sur les évolutions mais aussi pour **partager avec le plus grand nombre** ces connaissances, créer du lien et sensibiliser. La volonté de diffuser ces connaissances ne faiblit pas et se décline sur tous les supports: publications, films, expositions, sorties découvertes, livres, réseaux...

Protéger/restaurer

Le cœur du Parc national et les réserves qui lui sont contiguës sont **des espaces d'intérêt spécial** au sens du code de l'environnement qu'il importe de préserver des atteintes aux espèces, aux milieux, à l'environnement et plus largement au caractère.

L'établissement est ainsi chargé de **veiller à la bonne conservation des patrimoines** naturel, culturel et paysager qui ont valeur d'exception. Pour cela, il déploie les moyens de surveillance, de contrôle et de police nécessaires, avec des agents assermentés présents sur le terrain. L'effort est porté sur la **prévention** et sur une posture plus informative pour expliquer les raisons des réglementations et des interdictions.

Parallèlement, le Parc développe du **génie écologique** en faveur de la préservation des espèces, des milieux, des paysages et des éléments du patrimoine culturel et il restaure des milieux dégradés et des populations d'espèces.

Accompagner/aider

Le Parc est un **outil au service du territoire** et des femmes et des hommes qui y vivent et y travaillent. La volonté de les accompagner dans leurs activités et dans leurs projets a été structurée et s'est déclinée en une série

d'actions. On parle ici de **modes de vie**, de **pratiques agricoles et pastorales**, de **ressources**, de **développement** mais aussi de **architecture**, de **restauration**, de **construction**...

Depuis 60 ans, le Parc accompagne les habitants, les acteurs économiques, l'ensemble des acteurs locaux dans leurs projets et activités respectueuses de ses valeurs et de ses patrimoines. Avec le lancement de la **dynamique participative**, le **soutien aux initiatives locales** est une orientation forte.

Partager/accueillir

Partager ce territoire d'exception, c'est le faire connaître mais c'est aussi créer des moments de **rencontre** et de **convivialité** et ainsi œuvrer pour le **bien-vivre ensemble**.

C'est, bien sûr, **accueillir les visiteurs**, très nombreux, qui viennent **découvrir** notre territoire et **s'y ressourcer** (sentiers, aménagement des sites, refuges, animations...). Dès les premières années, le Parc a pris conscience des **enjeux** qui accompagnent la notoriété et l'explosion du tourisme. L'effort a consisté à mettre cet indéniable attrait au service d'une stratégie globale en résonance avec les spécificités du Parc, afin de trouver de meilleurs équilibres (accueil, économie locale, diversification...).

Envie de Vanoise



Le conseil d'administration a validé, à l'automne 2022, sa **nouvelle feuille de route** Envie de Vanoise, fixant ainsi le cap de la dynamique portée par l'ensemble du territoire pour les six ans à venir. Ces orientations sont le fruit d'une **vaste concertation** qui a mobilisé acteurs locaux et citoyens.

Les temps forts ont été l'organisation d'un **séminaire**, qui a réuni une centaine de participants, et une **consultation publique** proposée en ligne pour associer les habitants et les usagers. Une place forte est donnée aux acteurs du terri-

toire avec des **conventions d'actions partenariales** qui sont proposées à toutes les communes volontaires. Le Parc et les communes pourront ainsi s'engager sur des **actions concrètes**, à court et moyen termes, en fonction des enjeux spécifiques identifiés.

Cette feuille de route sera également mise en œuvre dans le cadre de conventions avec les partenaires institutionnels, économiques ou associatifs. Par exemple, une première convention sera signée début 2023 avec le Département de la Savoie.

Une nouvelle feuille de route pour répondre aux enjeux de la biodiversité et du territoire

Tourisme
Agriculture

Connaissance et protection
Activités de pleine nature
Mobilisation jeunesse
Changement climatique



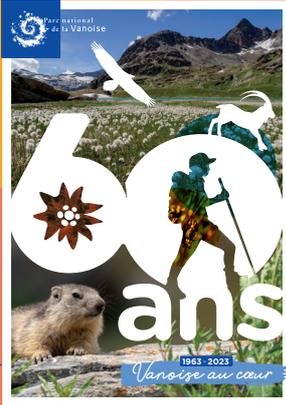
Xavier Eudes

Directeur du Parc national de la Vanoise

Avec la dynamique « Envie de Vanoise », c'est l'ensemble du territoire qui se mobilise à nos côtés. L'appel à idées « Vanoise au cœur » est un des marqueurs de cette dynamique nouvelle. Nous imaginons demain l'implication plus forte d'ambassadeurs de la Vanoise, acteurs locaux, professionnels de la montagne ou opérateurs du tourisme.

La consultation citoyenne « Envie de Vanoise » était une première pour l'Établissement. Nous poursuivons dans cet axe avec la saison 2 du séminaire au printemps 2023. Des solutions pour agir, les nôtres et celles de nos partenaires seront débattues. Enfin des commissions thématiques, associant l'ensemble des acteurs, préfigureront l'installation d'un Conseil économique, social et culturel.





Les *grands* rendez-vous de 2023

Des temps forts

6 juillet

À Pralognan-la-Vanoise, en présence du Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires ainsi que des partenaires du territoire.

- Expositions et table-ronde sur l'évolution des relations d'un territoire avec un espace protégé face aux défis de la Transition
- Remise des prix aux coups de cœur de l'appel à initiatives.

7 juillet

Mémoire et partage des agents du Parc national. En présence des premiers gardes-moniteurs du Parc.

Regards croisés sur 60 ans de missions.

8 juillet

Où est Jackie ? Sur les traces des bouquetins marqués

Le public est invité à participer aux suivis de bouquetins marqués avec les gardes, en Tarentaise et en Maurienne.

Vanoise au cœur

Les acteurs du Parc national de la Vanoise, du territoire savoyard et de l'arc alpin sont invités à proposer des actions dans le cadre de cet anniversaire.

Deux vagues de labellisation ont déjà eu lieu. Une 3^e vague est en cours jusqu'au 15 mars.

Une 4^e vague est prévue du 1^{er} avril au 15 août.

<https://votreparc.vanoise.com>

Quelques exemples d'actions labellisées:

- Itinéraire vélo jusqu'à Plan du Lac (Association française des véloroutes et voies vertes)
- Nature & ski à Val Cenis (Domaine skiable de Val Cenis)
- Ateliers de photographie à l'Orgère avec Jessica Buczek
- Bière spéciale 60 ans de la brasserie de l'Antidote
- Ateliers faune en détresse (Tétras libre, centre de sauvegarde la faune sauvage des pays de Savoie)
- Éco-traversée à pied en Maurienne (Association Alpes là)
- Festival NaturenJeux au Bourget-du-Lac (France nature environnement)
- Printemps de Rosuel (OT Peisey-Vallandry)
- Conférence champignons et lichens à Val Cenis (Société mycologique et botanique région chambérienne)

- Compagnie de danse Les nerfs, en refuges
- Chantier écocitoyen au Mont-Cenis (Mountain wilderness)
- Festiv'été des Gorzdérés (OT Champagny-en-Vanoise)
- Animations 60 ans du Parc (commune de Tignes)
- Contes « Écoute dans le vent », de Jean-Paul Ferbayre à Rosuel
- Grand bivouac 2023 à Albertville.

Les jeunes de Vanoise fêtent les 60 ans

- Dans le cadre de l'appel à initiatives « Vanoise au cœur » :
 - École d'Avrieux: exposition 60 photos pour 60 ans
 - École maternelle de Tignes: découverte de la faune et de la flore de montagne
 - Collège de Modane: projet « 4 saisons »
 - Lycée de Moûtiers: stage d'immersion au cœur des milieux naturels
- Jeunes au sommet (Alparc): rencontre au col de la Vanoise les 12 et 13 juillet
- Un concours d'affiche « 60 ans » avec les classes primaires de Vanoise
- Travaux autour des Aires terrestres éducatives de Bramans, Peisey-Nancroix et Les Belleville.

Découvrir, comprendre, s'émerveiller, s'amuser et resserrer les liens: voilà les maîtres-mots du programme d'animations que le Parc national de la Vanoise a mis sur pied pour fêter ses 60 ans.

Cette année symbolique sera jalonnée de quelques temps forts autour du 6 juillet, date anniversaire de la création, et de nombreux rendez-vous et animation concoctés par l'équipe du Parc et par les acteurs locaux labellisés « 60 ans Vanoise au cœur ».

Alors, en route pour la découverte, les sourires, les belles rencontres et le partage!

Animations et conférences avec l'équipe du Parc

Tout au long de l'été, nos gardes, dans toutes les vallées, proposeront des sorties, des conférences, des expositions, des projections...

- Un programme dédié dans les maisons du Parc, à Pralognan et à Rosuel (Peisey-Nancroix)
- Deux expositions phares :
 - Photographies Vanoise-Gran Paradiso : «Paysages intérieurs»
 - «Vanoise, mon lieu de cœur»: 12 habitants partagent avec vous leur lieu de cœur en Vanoise
- Un court-métrage inédit, d'Anne et Erik Lapiéd : « Le regard des autres »

Des conférences avec nos agents passionnés et référents :

- Lacs sentinelles du changement climatique
- Espèces arctico-alpines : elles aiment le froid
- La fonge méconnue de Vanoise (champignons, lichens...)
- Quiétude de la faune en hiver
- Focus sur la faune emblématique de Vanoise

Dates et lieux à venir dans la rubrique « 60 ans » sur <https://vanoise-parcnational.fr>

Handicap: «envie de montagne» spéciale 60 ans!

L'appel à projets « Envie de montagne! » 2023 est placé sous le signe des 60 ans du Parc. Le projet lauréat bénéficiera d'un accompagnement et d'un appui du Parc.

Tous les autres porteurs de projets ayant répondu à l'appel seront également invités à une grande journée de partage et d'échanges sur le handicap et l'accès à la nature, fin août, en Vanoise.

Sur nos réseaux sociaux et dans les médias

- Nouvelle série de podcasts du Parc « Le souffle des cimes », réalisée par Alice Roy, disponible sur Spotify et sur le site Internet du Parc
- Quizz et émission sur France Bleu pays de Savoie
- Campagne « Devinettes refuges »
- Et pour vous tenir informés : une rubrique dédiée sur le site : **vanoise-parcnational.fr** newsletters spéciales 60 ans.

De nouveaux aménagements pour mieux accueillir nos publics

Cette année anniversaire va également être l'occasion d'inaugurer plusieurs opérations, en particulier :

- Nouvelle exposition permanente et refonte de l'espace d'accueil à la maison du Parc à Pralognan-la-Vanoise
- Rénovation complète du refuge de Plaisance
- Extension du refuge de La Martin
- Aménagement de la porte du Parc de Bellecombe (Val Cenis)
- Nouvelle exposition permanente à la maison de la Réserve naturelle nationale du Plan de Tuéda

La boutique !

Pour débiter cette année anniversaire, le Parc vous propose son **Calendrier 60 ans**. Découvrez les autres produits du Parc sur : boutique.vanoise-parcnational.fr. En achetant les produits du Parc national de la Vanoise, vous soutenez ses actions.

Toutes les infos actualisées sur: www.vanoise-parcnational.fr



Parc national de la Vanoise

elisabeth.berlioz@vanoise-parcnational.fr
+33 (0) 4 79 62 89 63 • 06 70 67 70 46

135 rue du Dr Julliand • 73 000 CHAMBÉRY
www.vanoise-parcnational.fr
rando.vanoise.com

